

**Compte rendu de la huitième réunion – 12 mars 2013**

*« Industrie, agriculture et alimentation »*

**INDUSTRIE**

**Intervention de Madame Sylvie PADILLA, Chef du service Entreprises et Eco-technologies de l'ADEME**

F. HUG demande si le bilan carbone de la page 9 prend également en compte les exportations. S. PADILLA répond que la diapositive présente la somme des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national et celles dans le reste du monde pour les produits importés, mais que les émissions de gaz à effet de serre des produits exportés n'ont pas été déduites.

M. FINK demande s'il existe des études de gisements d'économies d'énergie dans l'industrie à horizon 2050, afin de prendre en compte les changements de modes de consommations.

S. PADILLA répond que pour les 20 prochaines années, le raisonnement a été fait à iso-production : sur la base d'un gisement théorique technique, une étude sur les conditions de rentabilité économique permet ainsi d'estimer le gisement d'économies d'énergie rentables à 20 %. Pour des horizons temporels plus lointains, il faudrait s'appuyer sur des hypothèses d'évolution de la demande des consommateurs, ce qui est beaucoup plus difficile à chiffrer.

La CGPME estime que la méthode utilisée par le CEREN n'est pas suffisamment robuste et qu'il n'est donc pas possible de s'appuyer sur ces travaux pour déterminer le potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'industrie.

S. PADILLA rappelle qu'un comité de relecture est organisé en présence des industriels et des services des ministères concernés. Ces études font aujourd'hui parties des plus complètes disponibles, mais pourront faire l'objet d'améliorations, notamment grâce aux informations issues des bilans énergétiques réalisés site par site.

A une question de l'UNAF sur le gisement pour la géothermie dans l'industrie, il est répondu qu'il existe quelques opérations exemplaires (comme l'usine Roquette dans le Bas-Rhin), mais que le procédé n'est pas généralisable en raison des contraintes de température et de pression des besoins industriels qui sont souvent incompatibles avec la géothermie.

**Présentation des mesures proposées**

Les membres du groupe de travail ont transmis huit fiches de mesures pour cette réunion.

*Collège Etat*

L'ADEME présente succinctement ses trois fiches relatives à la création d'un crédit d'impôt efficacité énergétique pour les TPE et PME, au renforcement des prescriptions en matière d'efficacité énergétique des installations industrielles dans le cadre de la directive IED, et à un ensemble de mesures favorisant l'investissement des industries dans des équipements performants (notamment par la mise en place d'une éco conditionnalité des aides financières, y compris les prêts bancaires).

La CFDT soutient les propositions ADEME, notamment l'action vers les TPE et PME. En matière de conditionnalité des aides financières, elle estime qu'il faudrait également introduire des critères sociaux.

Le MEDEF se montre très réservé sur la proposition de renforcement de la directive IED.

#### *Collège ONG environnementales*

WWF présente les orientations proposées par l'ensemble du collège : diminuer les emballages, généraliser l'affichage environnemental et mettre en place une taxe carbone, allonger la durée de garantie des produits électroménagers, augmenter le taux de recyclage, réutiliser le verre consigné, récupérer la chaleur fatale, obliger les ZAI à se raccorder au rail et à mettre en place un réseau de chaleur, faire adopter les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) par les industries, ajuster les normes sur les utilités (moteurs électriques notamment), favoriser l'innovation dans différentes branches industrielles, améliorer les chaînes logistiques, mettre fin à l'exonération de taxe sur l'énergie des raffineries, renforcer le système ETS, et prendre en compte l'énergie et les émissions incorporées dans les importations dans les inventaires et bilans nationaux.

Ecologie sans frontière demande au groupe des experts une évaluation précise du gisement lié au remplacement des moteurs électriques.

L'UNAF soutient la généralisation de l'affichage environnemental, et estime que la durabilité et la réparabilité des produits électroménagers est un enjeu majeur. Elle sollicite l'avis des experts sur ces questions.

F. MOISAN pense qu'il existe très peu d'informations quantitatives sur la durée de vie de ces produits, mais posera la question au groupe des experts.

Plusieurs intervenants soutiennent la proposition visant à améliorer la récupération de chaleur fatale et la mise en place de réseaux de chaleur mixtes industrie/résidentiel/tertiaire. La FNCCR attire toutefois l'attention sur les risques encourus en cas de réduction de l'activité industrielle entraînant une diminution de la chaleur vendue au réseau.

La CFDT soutient l'ensemble des propositions de l'ADEME ainsi que celles du collège des ONG environnementales. Elle plaide notamment pour la pénétration plus rapide des MTD, qui améliorent les conditions de travail et la pérennisation de l'activité industrielle. En ce qui concerne le marché ETS, elle estime que, pour garantir son efficacité, il faut instaurer un prix plancher du carbone, ainsi qu'une taxe aux frontières de l'Union européenne. Enfin, elle estime qu'il faut donner la priorité à la formation du personnel à la transition énergétique, et à la R&D, pour laquelle elle estime les efforts actuels insuffisants.

#### *Collège employeurs*

En introduction, le MEDEF souhaite revenir sur ce qui a été dit sur le système ETS : pour lui, le système de quotas a été élaboré pour atteindre un objectif d'émissions de CO<sub>2</sub> au plus faible coût possible. Les émissions d'aujourd'hui sont le reflet des investissements d'hier, quand les industriels prévoyaient un prix du quota aux environs de 30 € la tonne. Le système a donc fonctionné. Savoir si le prix du CO<sub>2</sub> observé aujourd'hui sur le marché est une chose souhaitable à long terme est une autre question, plus politique : si la volonté est de fixer le

prix du carbone à un niveau défini comme souhaitable sur le plan socio-économique, il ne faut pas jouer sur les quantités via des quotas, mais instaurer une taxe carbone.

Il décrit ensuite les quatre fiches proposées : accompagner l'industrie dans sa démarche d'efficacité énergétique en rendant éligibles aux CEE les travaux effectués dans le périmètre ETS et la sensibiliser aux Systèmes de Management de l'Energie (SME), inciter au déploiement de plateformes industrielles, développer les synergies de réseaux de chaleur entre zones industrielles et urbaines grâce à la mise en place d'un crédit d'impôt, et valoriser économiquement les effacements industriels.

## **AGRICULTURE ET ALIMENTATION**

### **Intervention de Monsieur Jérôme MOUSSET, Chef du service Agriculture et Forêt de l'ADEME**

La FNCCR remercie l'ADEME pour la qualité de sa présentation, mais regrette le manque d'analyse chiffrée de l'impact des mesures envisagées, comme le passage à l'agriculture biologique par exemple. Elle souhaite également savoir si une analyse de la part de l'énergie grise dans la consommation (emballage, etc.) a été menée.

J. MOUSSET répond que l'ADEME estime qu'il y a dans ce secteur un gisement de 23 % d'économies d'énergie à horizon 2020, et qu'il est possible d'imaginer une réduction par deux des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2050 en imaginant des situations de rupture. En ce qui concerne l'énergie grise, ce sujet est traité dans le cadre de l'expérimentation de l'affichage environnemental et notamment de l'étude AgriBalise, menée par l'INRA et dont le rendu est attendu pour juin 2013, qui vise à fournir des données de cycle de vie pour les 40 matières premières agricoles les plus consommées en France.

La FNAUT aimerait connaître le bilan N<sub>2</sub>O des engrais organiques ou de l'enrichissement par légumineuses par rapport aux engrais minéraux.

J. MOUSSET répond que l'utilisation d'engrais organiques permet d'économiser les émissions de gaz à effet de serre dues à la fabrication des engrais minéraux. En ce qui concerne l'enrichissement par légumineuses, le gain en N<sub>2</sub>O est évident, mais il subsiste des incertitudes sur le bilan en termes d'émissions de gaz à effet de serre de cette solution.

L'UNAF souhaiterait connaître la position de l'ADEME sur les produits de saison, les circuits courts, et l'écoconditionnalité des signes de qualité.

J. MOUSSET répond qu'il n'y a pas de débat sur les économies d'émissions de gaz à effet de serre pour les produits de saison, mais que la question est plus complexe pour les circuits courts en raison de la logistique du dernier kilomètre : si les circuits courts induisent plus de déplacements individuels en voiture, le bilan pourrait être négatif par rapport à des transports longue distance en bateau. En ce qui concerne l'écoconditionnalité, J. MOUSSET rappelle que la plupart des labels sont privés, mais estime que c'est une piste de réflexion intéressante pour les labels publics.

### **Intervention de Monsieur Aurélien MILLION, Chef du bureau de la Biomasse et de l'Energie au Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Plusieurs membres du GT soutiennent la prolongation du Plan de Performance Energétique des exploitations agricoles (PPE), et soulignent l'importance du diagnostic pour déclencher la

dynamique et les investissements dans les exploitations agricoles. Le RAC exprime son souhait de voir le PPE mieux prendre en compte l'énergie indirecte.

### **Présentation des mesures proposées**

Les membres du groupe de travail ont transmis neuf fiches de mesures pour cette réunion.

#### *Collège ONG environnementales*

Le GERES présente les quatre fiches qu'il a envoyées : favoriser et promouvoir une modification profonde des pratiques culturales avec notamment un système d'assurance de revenu pour les exploitations agricoles s'engageant dans une transition vers une agriculture intégrée et une agriculture biologique, définir une réglementation thermique des bâtiments agricoles chauffés neufs et existants, réorienter un certain nombre de financements vers des investissements à haute efficacité énergétique et environnementale, lancer un plan beaucoup plus ambitieux que le PPE en rendant le diagnostic énergétique et la formation à l'éco-conduite obligatoires à moyen terme.

L'APCA et la FNSEA ne sont pas favorables à des mesures contraignantes : rendre obligatoire le diagnostic ou l'éco-conduite ferait perdre tout l'intérêt de la sensibilisation menée sur le terrain, en donnant à ces outils l'image de contraintes administratives inutiles supplémentaires. Il faut plutôt inciter aux comportements vertueux, par la mise en place de mesures de soutien et d'accompagnement qui prennent en compte les spécificités des conditions climatiques et de sol de chaque région.

Le RAC présente à son tour deux fiches, consacrées respectivement à un ensemble de mesures relatives à l'agriculture et à l'alimentation.

En ce qui concerne l'agriculture, il est proposé de soutenir financièrement les Mesures Agro Environnementales (MAE) dans le cadre du prochain Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH), de taxer la consommation d'engrais azotés minéraux, de lancer un plan protéine national, et de développer la méthanisation (notamment en adaptant les tarifs d'achat d'électricité cogénérée et d'injection du biogaz dans le réseau).

En ce qui concerne l'alimentation, il est proposé de favoriser des menus « bas carbone » dans la restauration collective, de soutenir les associations de sensibilisation à la cuisine à base de protéines végétales, de limiter le gaspillage alimentaire en agissant notamment sur le calibrage et la Date Limite d'Utilisation Optimale (DLUO), et de faire évoluer les régimes alimentaires en diminuant la consommation de protéines animales.

L'APCA et la FNSEA ne sont pas favorables à une taxe sur les engrais, et rappellent que l'agriculture française fait partie d'un marché mondial sur lequel il ne faut pas créer de distorsion de concurrence pour préserver la compétitivité de l'agriculture française, aujourd'hui fournisseuse d'emplois et créatrice de richesse nationale. Par ailleurs, les changements de comportements alimentaires nécessitent beaucoup de temps, et dépendent de bien plus de paramètres que le seul bilan carbone : l'agriculture doit s'adapter à cette demande, ainsi qu'aux habitudes de consommation très différentes d'un pays à l'autre.

#### *Collège autres personnes morales*

L'APCA présente trois fiches : une sur la réduction des consommations de carburants des machines agricoles, une sur la prolongation du PPE sur la période 2014-2020 avec des crédits

conséquents et stables, et une sur le développements des compteurs d'énergie dans les exploitations agricoles par la mise en place d'un crédit d'impôt. Elle rappelle également le fort besoin de R&D en agronomie et de conseils pour les entreprises agricoles qui sont très majoritairement des TPE et qui rencontrent des problématiques différentes selon les territoires.

La FNSEA soutient les propositions de l'APCA.